

## REGLEMENT TRAIL DU BESSAT

**HORAIRE :** 9 h 00 pour les parcours 22 km, 11 km

9 h 05 pour les parcours 1 km et 2.5 km

**DEPART et ARRIVEE :** Parking de la Mairie au cœur du village

**INSCRIPTIONS :** Sur : [www.logicourse.fr](http://www.logicourse.fr) jusqu'au 07/09 à 12h pour les courses 22km, 11km

Retrait des dossards à la mairie de 7h 30 à 8h 30

Possibilité de s'inscrire le dimanche matin jusqu'à 8h00 avec une majoration de 5€ sur les droits d'engagement.

**Inscription pour les parcours 1 km et 2,5 km sur place le dimanche matin**

**DROIT D'ENGAGEMENT :** 18€ pour le 22 km

12€ pour le 11 km

3 € pour les 1 et 2.5 km

**DISTANCES ET CATEGORIES :** **Attention, changement de catégorie à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2024**

22 km - 750m de D+ : Espoirs, Séniors, Masters. Nés 2005 et avant

11 km – 150m de D+ : Cadets, Juniors, Espoirs, Seniors, Masters. Nés 2009 et avant

2.5 km non chronométré Minimes Nés 2010 à 2011, Benjamins Nés 2012 à 2013

1 km non chronométré 2014 à 2018

**DOCUMENTS A JOINDRE OBLIGATOIREMENT :**

**Pour les parcours 22km et 11km**

Pour les licenciés FFA : la licence Athlé Compétition, Athlé entreprise, Athlé running ou le Pass' j'aime courir complété par le médecin. ATTENTION pour les licenciés 2022/2023, penser à renouveler votre licence qui arrive à échéance le 31 aout 2024.

Pour les licenciés FCD, FFSA, FFH, FSPN, ASPTT, FSCF, FSGT, UFOLEP : la licence doit faire apparaître de façon précise la mention Athlétisme ou course à Pied en compétition.

Pour les non licenciés, obligation de remplir un Parcours de Prévention Santé (PPS) en ligne sur le site [Parcours de Prévention Santé | Parcours de Prévention Santé \(athle.fr\)](http://Parcours de Prévention Santé | Parcours de Prévention Santé (athle.fr)). Attention, le PPS a une durée de validité de 3 mois.

Pour les mineurs : attestation de l'autorité parentale, et renseignement du **questionnaire de santé relatif à l'état de santé du sportif mineur**. Pour pouvoir participer, chacune des rubriques doit donner lieu à une réponse négative. (Questionnaire accessible à l'annexe II-23 du code du sport)

**RAVITAILLEMENT :** -Pour le 22 km ravitaillements sur le parcours et à l'arrivée

- Pour le 11 km ravitaillements sur le parcours et à l'arrivée

Attention : Pas de gobelet fourni sur les ravitaillements sur le parcours, se munir de son propre gobelet.

**DEROULEMENT DE L'EPREUVE :**

**CLASSEMENT et RECOMPENSES :**

Coupes et lots suivant les classements

- **11 km** : 3 premiers hommes et femmes au scratch + le premier homme et femme de chaque catégorie : cadet et junior
- **22 km** : 3 premiers hommes et femmes au scratch + le premier homme et femme de chaque catégorie (sans cumul): Espoirs, Séniors, Master (M0+M1, M2 +M3, M4+M5, M6+M7, M8+M9+M10 et plus)

**RESPONSABILITE CIVILE :** Les organisateurs sont couverts par une police souscrite auprès de la MAIF N° 1791021 P. Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

**RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT :** Les parcours sont entièrement balisés Chaux blanche au sol et Rubalise dans les arbres.

Il est expressément demandé de ne jeter aucun emballage ni aucun déchet sur la totalité du parcours.

**DROIT A L'IMAGE :** De par leur participation les concurrents autorisent les organisateurs, les médias et partenaires à exploiter les images sur lesquelles ils pourraient apparaître.

Par mesure de sécurité les coureurs qui ne seront pas arrivés à 12 h 00 au Km 18 seront pris en charge par l'organisation.

Les organisateurs seuls se réservent le droit d'interpréter le règlement ou de faire connaître, avant le départ, toute modification ou adjonction.